

L'Environnement et l'Homme « au passif » ou « à l'actif »

Enjeu : Intégrer des capitaux naturels et humains en comptabilité est-il une garantie de leur préservation ? Leur inscription à l'actif ou au passif du bilan n'est pas neutre !



- Le bilan, un des documents principaux de la comptabilité financière qui présente le patrimoine de l'entreprise, est composé d'une colonne "Actif" et d'une colonne "Passif". Le **passif** liste les **ressources destinées à être remboursées** ou payées à terme aux apporteurs de ces ressources (capitaux propres et dettes), tandis que l'**actif** liste les **emplois de ces ressources** (machines, stock, créances, trésorerie...).
- Le plan comptable général précise qu'un **actif** est « un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ». Un **passif** est « un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers (...) ».



Comprendre les Comptabilités Socio-Environnementales

Fiche n°8

L'Environnement et l'Homme « au passif » ou « à l'actif »

- Les modèles de comptabilité socio-environnementale qui proposent d'intégrer les capitaux naturels et humains au sein de la comptabilité financière se divisent en deux courants principaux : ceux qui considèrent ces capitaux comme des actifs et ceux qui les considèrent comme des passifs.
- **Penser les capitaux naturels et humains comme des actifs revient à les considérer comme des richesses productives**, part de la valeur de l'entreprise dont on attend des avantages économiques futurs. Les préserver c'est avant tout préserver l'avantage économique qu'ils représentent.
- **Penser les capitaux naturels et humains comme des éléments du passif revient à reconnaître que l'entreprise contracte une obligation en les utilisant pour son activité, et qu'elle doit être en mesure de rembourser cette dette.** Les préserver c'est avant tout reconnaître leur apport et agir pour maintenir leur intégrité.
- Chercher à **préserver la productivité d'une richesse (capitaux naturels et humains comme des actifs)** ou **reconnaître une obligation de maintien (capitaux naturels et humains comme des passifs)** ne présuppose pas la même compréhension de la durabilité et ne conduit pas aux mêmes choix. **Dans un cas c'est une préservation utilitariste, dans l'autre une préservation de principe.** Que devient la version utilitariste si l'utilité baisse, si une substitution existe, si le coût de préservation excède le bénéfice futur ?